

## Appel à candidature

### Résidence d'architecture

#### A la Côte-Saint-André

#### Qu'est-ce qu'une résidence d'architecture ?

La résidence d'architecture est **un projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre un architecte (ou diplômé en architecture) mandataire accompagné d'un ou plusieurs autres professionnels et des populations, élus, habitants, acteurs locaux, sur un territoire et dans un contexte donné.

La résidence d'architecture a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques patrimoniales et contemporaines** liées à l'identité des villes et des territoires.

Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de **produire une pensée, un récit** et de les partager avec ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

À l'issue de la résidence, une restitution de la démarche est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à tous.

#### Le territoire d'accueil :

**La Côte-Saint-André** occupe une situation géographique médiane entre Grenoble et Vienne auxquelles elle est reliée par un réseau routier qui la place au cœur de la communauté de commune de Bièvre Isère.

Ville d'architecture et d'histoire, La Côte-Saint-André est aussi un centre administratif, commercial et scolaire important.

Elle lance une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain), dispositif de l'Etat incitant à la réhabilitation des logements anciens privés, qui a pour objectif de résoudre les problèmes liés à l'habitat insalubre, vétuste, à la précarité énergétique et aux logements vacants sur le périmètre du centre ancien.

La Côte Saint-André a été retenue en mai 2021 par le programme national **Petites Villes de Demain**, mis en place par l'État. Ce programme a pour objectif la redynamisation des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour cela, « il vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. »

Afin d'appuyer et de contribuer à ce programme, la **Maison de l'Architecture de l'Isère** est pilote d'une résidence d'architecture sur la commune de la Côte-Saint-André.

#### Thématique de la résidence :

Nous invitons les architectes-résidents à travailler sur le sujet de la **revitalisation des centres-bourgs**, et en particulier sur l'habitat ancien, son évolution, son potentiel, sa "désirabilité" et sa durabilité.

La présence des architectes résidents aura pour objectif de créer une **émulation des habitants vers des projets de transformation de l'habitat**. Des actions de médiation sur la rénovation de l'habitat ancien permettront de découvrir des références dans d'autres territoires et **des modes d'habiter différents**.

La spécificité du regard du binôme des résidents sur les lieux vacants modifiera le regard de tous. Ce travail ne se substitue pas aux études menées par les professionnels mais il complète, précise, illustre et **"met en récit" le potentiel d'habitabilité du tissu ancien**.

## Le profil souhaité pour l'architecte et son équipe :

**Seront accueillis en résidence un architecte mandataire accompagné d'un ou plusieurs autre(s) professionnel(s).**

Le ou les Architectes du binôme devront présenter des compétences complémentaires ou former une équipe avec ces différents profils : urbanisme / sociologie / paysage / démarches artistiques / approches participatives.

## Les conditions d'accueil en résidence :

Montant de l'indemnité globale pour les résidents : 4800 € TTC

Montant du budget de production (comprend les frais de déplacement) : 1700 € TTC sur présentation de facture.

Les résidents seront logés sur la commune de la Côte-Saint-André et auront à disposition un local de travail.

## Durée de la résidence : 3 semaines

**Entre le 19 septembre et le 8 octobre 2022.**

La clôture de la résidence se déroulera pendant le salon de la rénovation le 8 octobre 2022.

## En complément de la résidence d'architecture :

Production d'une exposition de restitution lors du salon de la rénovation.

Organisation d'événements participatifs dans la commune de La Côte-Saint-André avec les habitants.

Visites / débats.

Projections de références.

Animations pédagogiques.



## Les partenaires de la résidence d'architecture



Direction régionale des affaires culturelles  
Auvergne Rhône-Alpes





# DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à candidature est ouvert aux **architectes et diplômé.es d'État en architecture, accompagnés d'un.e autre professionnel.le.**

Un dossier complet doit être **envoyé à la Maison de l'architecture de l'Isère :**

- + **en version papier par courrier**
- + **en version numérique (5Mo maximum)**

La date limite d'envoi est fixée au **jeudi 30 juin 2022 minuit.**

**Un jury final est prévu le 12 juillet pour les candidats sélectionnés**

**Maison de l'Architecture de l'Isère - 4 place de Bérulle - 38000 Grenoble**

**contact@ma38.org - 04 76 54 29 97**

## CONTENU

Les documents à fournir sont :

- + **une note d'intention** (A4 recto-verso)
- + **un CV pour chaque membre du binôme + la copie du diplôme de l'architecte mandataire**
- + **une présentation des références du binôme**  
(2 A4 recto-verso)
- + **la fiche de candidature originale complétée et signée**
- + **une présentation du binôme** (10lignes)
- + **une photo du binôme** (en haute définition - merci de spécifier les crédits photographiques)

# FICHE DE CANDIDATURE

## Résidences d'architecture

### 1/ IDENTITÉ DU GROUPEMENT

NOM DU GROUPEMENT ..... (s'il s'agit d'un collectif)

#### Présentation de l'architecte mandataire

NOM ..... PRÉNOM .....

N° SIRET .....

ADRESSE COMPLÈTE .....

TÉLÉPHONE .....

E-MAIL .....

SITE INTERNET .....

#### Accompagné.e de

NOM ..... PRÉNOM .....

PROFESSION .....

ADRESSE COMPLÈTE .....

TÉLÉPHONE .....

E-MAIL .....

SITE INTERNET .....